

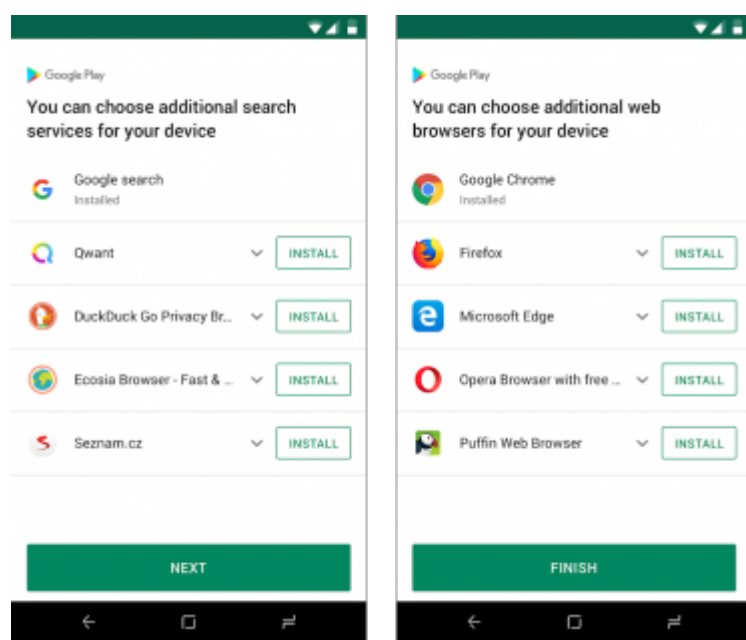
Android : vraiment plus de liberté pour choisir moteur de recherche et navigateur

?

Attaqué et sanctionné à maintes reprises par la Commission Européenne, Google a fini par rentrer dans le rang.

Pour se mettre en conformité avec la réglementation, le géant d'Internet vient de publier [un communiqué](#) expliquant comment il allait faciliter le changement de navigateur pour l'utilisateur d'Android.

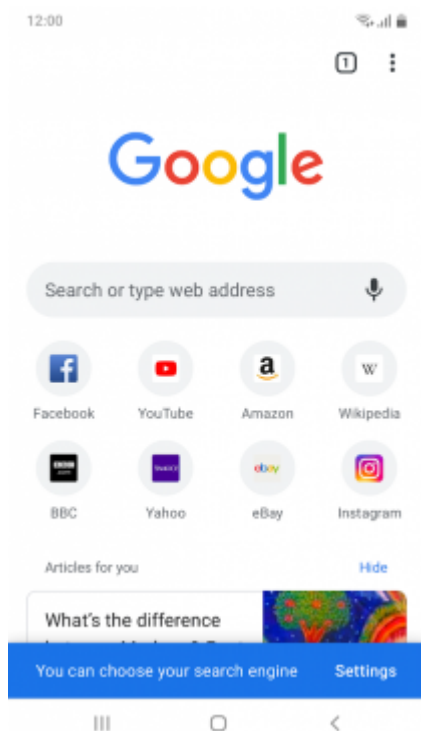
Plutôt que d'inciter à employer Google Chrome, le Play Store affichera cinq choix de navigateurs. Ils seront classés de façon aléatoire et seront choisis selon leur popularité sur le Play Store.



Les applications Google restent privilégiées

Pour ce qui est des moteurs de recherche, [les moteurs alternatifs](#) auront droit à un bandeau proposant de les utiliser par défaut.

En revanche, les applications Google préalablement installées resteront en début des propositions.



La mise à jour va être distribuée prochainement, et dans son communiqué, Google évoque une question de semaines.

Cette mise à jour sera globale, du moins pour tous les nouveaux modèles de mobiles Android commercialisés en Europe. Les smartphones déjà en circulation bénéficieront également de cette mise à jour.

Cette décision fait suite à la plainte de l'organisation [Faisearch](#) déposée en 2016 auprès de la Commission européenne.

Cette requête avait abouti à faire condamner Google à [une amende de 4,34 milliards €](#) pour avoir imposé depuis 2011 des restrictions illégales à l'utilisation d'Android, son système d'exploitation (OS) mobile, aux fabricants de terminaux et aux opérateurs. Des pratiques qui lui ont permis de conforter la position dominante de son moteur de recherche, selon la Commission.

Faisearch [a rejeté](#) les propositions de Google. » La conduite anticoncurrentielle flagrante de Google lui a permis de monopoliser les marchés de la recherche mobile et des navigateurs. La proposition de Google concernant un écran de choix est totalement inefficace et totalement différente de celle [acceptée par Microsoft](#) avec la Commission européenne. » réagit Thomas Vinje, son porte-parole.

» Avec Android détenant 85% du marché mondial des smartphones, le moment est venu d'appliquer fermement le principe de non-discrimination inscrit dans la décision de la Commission européenne de juillet 2018 condamnant Google pour abus de position dominante vis-à-vis d'Android. » poursuit-il.

Et de regretter que : » L'écran de choix de Google pour Android ne résout en rien le problème central selon lequel les applications Google resteront par défaut sur tous les appareils Android. »